

Séance plénière

Réunion du lundi 15 décembre 2014

Intervention de Jean-Luc PERAT – Conseiller Général du Canton de Trélon

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs, Chers Collègues,

J'ai souhaité intervenir au nom du groupe socialiste, radical et apparenté comme élu d'un territoire rural excentré afin d'évoquer le projet TRES HAUT DEBIT en Nord-Pas de Calais et ses nouvelles orientations.

Je rappellerai en préambule l'excellence du bien-fondé de cette initiative d'aménagement d'envergure. Ce challenge régional supporté par le Syndicat Mixte Nord-Pas de Calais a déjà étudié sur les plans techniques, juridiques et financiers différentes orientations de déploiement dans la zone d'initiative régionale dite « zone publique ».

Cette intelligence mutualisée impulsée par la Région Nord-Pas de Calais, et les 2 Départements du Nord et du Pas-de-Calais s'est attachée à imaginer précisément le tracé du réseau à déployer avec la prise en considération des difficultés rencontrées par plusieurs territoires où les débits ADSL sont limités, voire presque inexistantes. C'est un enjeu majeur pour ces bassins de vie en attente. Il y a une forte demande, soyons-en persuadés !

- C'est très certainement l'occasion de « défracter » les distances.
- C'est très certainement l'occasion de donner des chances de développement et de devenir aux territoires excentrés.
- C'est très certainement l'occasion d'apporter l'équité en dotant de moyens performants numériques ces territoires qui galèrent au niveau de la santé notamment, en facilitant la télémédecine.
- C'est très certainement l'occasion de reconnaître l'importance des milieux ruraux dans leur spécificité en leur apportant la valeur ajoutée du numérique dans la perspective de prise d'initiatives spécifiques.
- C'est très certainement l'occasion d'équiper les zones d'activités économiques d'outils modernes, adaptés permettant de développer l'ambition du e-commerce en complète évolution.
- C'est très certainement l'occasion pour notre jeunesse quel que soit son lieu de scolarisation, de se sentir considérée et équitablement valorisée.

Aujourd'hui, l'évolution des statuts du syndicat mixte s'inscrit dans une logique d'efficacité et d'accompagnement intelligent.

La compétence actuelle du syndicat mixte du Nord-Pas de Calais reste limitée à la réalisation d'études s'adressant à plusieurs champs capitaux dont la préparation autour de la conception, de la construction, de l'exploitation et de la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques à l'intention de tous les particuliers, des entreprises et établissements publics de notre Région Nord-Pas de Calais.

Cette évolution demeure une véritable valeur ajoutée en bonifiant l'accompagnement stratégique faisant du Syndicat Mixte un aménageur identifié. Il s'agira d'élargir le champ d'intervention avec notamment des pistes comme exemples :

- La mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques,
- L'exploitation technique et la maintenance de ces infrastructures et réseaux,
- La commercialisation.

En dehors de la Région Nord-Pas de Calais, des deux Départements du Nord et du Pas-de-Calais, la porte s'ouvre aux EPCI particulièrement sensibilisés et mobilisés dans ce projet d'aménagement hyper structurant et d'avenir.

Par sa participation au Syndicat Mixte Nord-Pas de Calais, notre collectivité et en particulier par l'impulsion souhaitée par Patrick KANNER, qui s'est personnellement impliqué dans cet enjeu, a souhaité donner un véritable coup d'accélérateur à l'aménagement numérique du territoire.

Comme vous le constatez, toutes les collectivités locales : villes, intercommunalités, départements, région sont aujourd'hui présentes dans ce syndicat mixte.

Ce que certains appellent le mille-feuille territoriale, qui serait, paraît-il source de doublons et de dépenses inutiles !

Mais vous le savez comme moi : si l'une de ces feuilles, si l'un des échelons manquait à l'appel, jamais nous ne pourrions financer et réussir cette grande mutation du 21^{ème} siècle.

Nous nous félicitons d'ailleurs que Monsieur le 1^{er} Ministre l'ait rappelé lors du congrès de l'ADF à Pau : je le cite « le numérique est une grande priorité pour la France ; pour le dynamisme de son économie certes, mais aussi parce qu'il abolit les distances, il connecte les habitants entre eux et, ce que l'on dit moins, il rapproche les populations du service public ».

Nous devons dégager des financements dans une période qui n'a jamais été aussi contrainte. Mais l'enjeu est de taille : nous devons répondre aux attentes de 4.000.000 d'habitants, 250.000 entreprises et 15.000 établissements publics.

Nous, élus des territoires ruraux sommes inquiets parfois, impatients souvent, actifs et militants toujours.

C'est bien cette réalité qui me rend optimiste pour l'avenir, pour nos territoires qui ont, absolument besoin de l'intervention publique pour se développer et construire leur avenir, là où le marché classique ne se serait pas mobilisé. Le groupe socialiste, radical et apparenté soutient les nouvelles orientations prise par le Syndicat Mixte Nord-Pas de Calais numérique le projet Très Haut Débit en Nord-Pas de Calais.

Je vous remercie.